

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/01/2007 - Convocation du 16/01/2007  
Compte rendu affiché le : 02/02/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	22

**Présents :** M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mlle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mlle MILLET

**Absents représentés :** M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT); M. FORGET (pouvoir à M. GONDELAUD); M. CHATUT (pouvoir à Mme GUERIN)

**Absents excusés :** M. POINT

**Absents :** Mme WYMANN; M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG

## **Objet : APS : Ecole du Centre**

A la suite d'une rencontre sur place avec les enseignants de l'école du Centre et l'architecte à qui a été confié le soin d'établir les plans de la dernière tranche des travaux, le projet, dans sa dernière version, est présenté à l'assemblée.

Les discussions ont permis, en répondant à l'attente de base des utilisateurs, d'intégrer également dans le programme une salle des sports adaptée aux besoins de l'école. De plus, la façade ouest caractéristique ne sera en aucune façon touchée permettant de garder à l'école son caractère particulier.

La procédure de réalisation peut alors s'engager sur la base des règles du Code des Marchés Publics. Le calendrier prévoit une mise à disposition des lieux en fin d'année 2007 ou en tout début d'année 2008 pour ce qui concerne les locaux scolaires, l'extension de la cantine, les dépendances. L'intégration de la salle de sport dans une prévision budgétaire est actuellement à l'étude.

## **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics
- VU le Code de la Construction et de l'Habitation,
- VU le projet présenté de réalisation des travaux de l'école du Centre,
- **CONFIRME sa volonté de terminer la réhabilitation de l'école du Centre,**
- **APPROUVE le projet d'APS présenté,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÛNE,  
Le 25 janvier 2007  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 09/02/2007  
Publication ou affichage du 09/02/2007  
Paul LAFFLY,  
Maire.